

Image not found or type unknown



Accusée par mon agresseur

Par **sofia5**, le **30/09/2014** à **12:20**

Bonjour,

Ceci est une demande urgente.

Je passe la semaine prochaine devant le juge de proximité devant le tribunal de police pour violences sans ITT. Je précise que c'est l'autre personne qui m'a frappée et insultée et que je n'ai fait que la maîtriser.

Je désire apporter des documents complémentaires (témoignages, main courante) à l'enquête. Dois-je les apporter au greffe ou puis-je les donner le jour-même au juge et à la partie adverse ?

Merci par avance pour vos conseils.